



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 21 mai 2013 (27.05)
(OR. en)**

**9529/1/13
REV 1**

**Dossier interinstitutionnel:
2011/0360 (COD)**

**VOTE 21
INF 87
PUBLIC 26
CODEC 1068**

NOTE RÉVISÉE

Objet:

- Résultat du vote
- Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/41/CE concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle, la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et la directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs en ce qui concerne la dépendance excessive à l'égard des notations de crédit (première lecture)
- Adoption de l'acte législatif

3237^e session du Conseil de l'Union européenne
(Agriculture et Pêche) Bruxelles, 13 et 14 mai 2013

Le résultat du vote sur l'acte législatif visé ci-dessus est joint à la présente note.

Documents de référence: PE-CONS 69/12
8846/13

approuvé par le Coreper, 2^e partie, le 2.05.2013

Les éventuelles déclarations et/ou explications de vote sont accessibles sur le site internet du Conseil, sous la rubrique "Documents", "Transparence législative", "Relevés mensuels des actes du Conseil": <http://www.consilium.europa.eu>.

